

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 11 février 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.612

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 14 décembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« J'aimerais avoir, par région socio sanitaire et par RLS, le nombre de PREM disponibles de 2018 à 2021, incluant le nombre de MIR, le nombre réservé (exemple pour les UMF) ainsi que le nombre qui n'a pas été comblés. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Cependant, nous vous informons que les places aux plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) sont réparties entre médecins nouveaux facturant (NF) et médecins déjà en pratique en mobilité inter ou intra régionale (MIR) uniquement pour les régions universitaires et périphériques, dont la Capitale-Nationale, l'Estrie, Montréal, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie. Tandis que pour les autres régions, il s'agit d'un nombre total de places disponibles par réseau local de santé (RLS).

En outre, l'embauche au PREM 2021 s'est étendue jusqu'au 15 janvier 2022. Certaines places annoncées non comblées en date d'aujourd'hui seront certainement occupées à la fin du processus.

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2